

# **Pèlerinage en NORMANDIE (Alençon, Lisieux, Montligeon)**



**Sur les pas de  
Sainte Thérèse  
et des époux  
Martin**



**avec le Père Patrick de BREUVAND**

**Du 28 septembre au 3 octobre 2022**

## PELERINAGE en NORMANDIE (Alençon, Lisieux, Montligeon)

**Du mercredi 28 septembre au lundi 3 octobre 2022  
(6 jours/5 nuits)**

Accompagnement : Père Patrick de BREUVAND

Un pèlerinage en Normandie pour découvrir ou redécouvrir Sainte Thérèse ainsi que ses parents, les époux Martin. A Alençon, puis à Lisieux, nous comprendrons que leur vie ne repose pas sur des phénomènes extraordinaires. Elle consiste à « faire de manière extraordinaire des choses tout ordinaires ! ».

« On a beaucoup de mal à se rendre compte que la vie de Thérèse Martin fut tout ordinaire. Parce qu'elle est devenue sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus de la Sainte Face, connue dans le monde entier, on oublie qu'elle est passée inaperçue de sa famille, de son entourage, de son Carmel, de son évêque, ... A sa canonisation à Saint Pierre de Rome, il y en aura 500 000, le 17 mai 1925. Alors ? Alors, oui, une vie très ordinaire et très cachée ». (*Extrait de Monseigneur Guy Gaucher*). Ensuite, nous irons au sanctuaire Notre-Dame de Montligeon où nous pourrons prier et refaire nos forces.



**Inscription** : avant le 15 août 2022

- sur notre plateforme d'inscription, via notre site : [www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages](http://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages)
- directement au service les jours d'ouverture ci-dessous.

*Formalités* : Pass vaccinal pour les personnes de + 16 ans  
Pass sanitaire pour les 12-15 ans

**Organisation** : DIRECTION DES PELERINAGES, 1 rue Hector Berlioz – CS 13061, 42030 SAINT-ETIENNE Cedex 2 / Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h00 / Tel : 04.77.59.30.10 / Courriel : [pelerinages@diocese-saintetienne.fr](mailto:pelerinages@diocese-saintetienne.fr) - Agrément tourisme n°IM042110011

### PROGRAMME

Jour 1 : mercredi 28 septembre 2022

**Matin** : Départ du diocèse en car grand tourisme. Plusieurs points de ramassage sont prévus sur l'itinéraire du car : Firminy – Le Chambon Feugerolles – La Ricamarie – Saint-Etienne Evêché – Saint-Etienne La Terrasse – Montrond les Bains – Feurs

*Autres lieux de ramassage possibles avec une navette payante (à partir de deux personnes) :*

1°) Rive de Gier, Saint-Chamond = 40€ (tarif aller-retour) pour rejoindre le car à St Etienne Evêché

2°) Montbrison - Chazelles sur Lyon = 30€ (tarif aller-retour) pour rejoindre le car à Montrond les Bains

Trajet par autoroute en direction de la **Normandie**. *Pique-nique tiré du sac pour le déjeuner.*

**Après-midi** : Poursuite du trajet pour rejoindre **Alençon**. Arrivée au **sanctuaire Louis et Zélie Martin** en fin de journée. C'est, à Alençon, que les époux Martin ont vécu, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les dix-neuf années de leur vie conjugale. Louis et Zélie Martin, premier couple canonisé ensemble par l'Eglise. **Accueil par la communauté** puis installation à l'hébergement. *Dîner et nuit au sanctuaire d'Alençon.*

**En soirée**, conférence « Saints Louis et Zélie, une spiritualité familiale et sociale ».

Jour 2 : jeudi 29 septembre 2022

### Journée consacrée au pèlerinage à Saints Louis et Zélie MARTIN.

**Matin** : Petit déjeuner et départ à pied pour le **parcours spirituel « Sur les pas de Louis et Zélie »** à Alençon : visite de la basilique, horlogerie de Louis, église de Montsort, pont de la rencontre... **Messe** à la basilique.

*Déjeuner au sanctuaire d'Alençon.*



**Après-midi** : **Visite accompagnée de la maison de la famille Martin.** Départ en car pour rejoindre Lisieux. Arrivée à l'**Ermitage Ste Thérèse**. Accueil par la communauté et installation à l'hébergement. *Dîner et nuit au sanctuaire de Lisieux.*

Jour 3 : vendredi 30 septembre 2022

### Journée consacrée au pèlerinage à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

**Matin** : Petit déjeuner et départ à pied pour le **parcours en ville**. Visite de la **maison des Buissonnets** de la famille Martin, visite de la **cathédrale St Pierre**...

*Déjeuner au sanctuaire de Lisieux.*



**Après-midi** : Visite de la **basilique** et catéchèse autour du dôme. **Messe** des pèlerins à la crypte de la basilique. *Dîner et nuit au sanctuaire.*

**En soirée**, conférence « Sainte Thérèse, docteur de l'Eglise, patronne des missions »

Jour 4 : samedi 1 octobre 2022

### Fête de Sainte-Thérèse.

**Matin** : Petit déjeuner et **messe** au Carmel. Temps de prière autour de la chasse de Sainte Thérèse. Départ en car pour une **découverte du pays d'Auge**. Arrivée à la chapelle **ND de Grâce à Honfleur**, lieu de pèlerinage. La protection des marins y tient une place privilégiée.

*Déjeuner au restaurant.*

**Après-midi** : Reprise du car pour rejoindre **Trouville** : petit tour à pied dans le port de pêche pittoresque de Trouville, la belle halle aux poissons... et traversée du pont des Belges pour rejoindre **Deauville** : la « Villa Roses » où Thérèse a séjourné pendant ses vacances. Retour en car à Lisieux. *Dîner et nuit au sanctuaire.*



**En soirée** : Procession aux flambeaux pour les fêtes de Ste Thérèse.

Jour 5 : dimanche 2 octobre 2022



**Matin** : Petit déjeuner et départ en car en direction de Montligeon. Arrivée au sanctuaire **Notre-Dame de Montligeon**, lieu de prière pour les défunts, face aux collines boisées du Perche. Installation à l'hébergement. **Messe**.

*Déjeuner au sanctuaire de Montligeon.*

**Après-midi** : Découverte du message du sanctuaire et temps libre. *Dîner et nuit au sanctuaire.*

Jour 6 : lundi 3 octobre 2022

**Matin** : Petit déjeuner et départ en car pour trajet retour par autoroute pour rejoindre Saint-Etienne.

**Déjeuner au restaurant au cours du trajet.**

**Après-midi** : Continuation du voyage en car. Arrivée sur le diocèse de Saint-Etienne aux alentours de 20h00. Dépose sur les mêmes lieux de ramassage qu'à l'aller.

Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux.

---

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les conditions générales de participation sont à télécharger sur notre site : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

---

**PRIX par personne (en chambre à partager) : 565 € pour un groupe minimum de 35 personnes**

En dessous de 35 personnes, le prix sera réévalué.

Si le nombre de 20 personnes n'est pas atteint à la date limite d'inscription, la Direction des Pèlerinages sera obligée d'annuler le pèlerinage.

**Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : 75€ pour 4 nuits/5 nuits**

(Attention : **pas de chambres individuelles à Alençon** - les personnes en chambre individuelle pendant le séjour (4 nuits/5) seront regroupées dans des chambres à 3 lits à Alençon (1 nuit/5).

**Ce prix comprend** : le transport en car grand tourisme, l'hébergement en maisons religieuses, la pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 6, les droits d'entrée sur les sites et offrandes aux intervenants, les assurances « annulation, assistance, rapatriement », les frais généraux.

**Ce prix ne comprend pas** : toutes les dépenses à caractère personnelle, toutes prestations non mentionnées dans ce prix comprend ci-dessus.

### **CONDITIONS D'ANNULATION par le participant**

L'**assurance Annulation** est incluse dans le prix du pèlerinage : elle prend en charge les frais occasionnés par l'annulation pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...) dès l'inscription et jusqu'au jour du départ.

En **cas d'annulation**, avertir rapidement la Direction des Pèlerinages par téléphone, par mail ou par courrier. Une **déclaration écrite** doit ensuite être faite par le participant qui annule, **sous 5 jours** (cachet de la Poste faisant foi), accompagnée des **pièces justificatives** (attestation médicale ou toute autre pièce justifiant l'annulation que ce soit pour maladie, accident, ou cas de force majeure).

Le remboursement sera effectué dès réception du justificatif d'annulation. Frais dossiers retenus : 60 €

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation. Les frais retenus seront :

Plus de 31 jours avant le départ, minimum 60 € (frais dossiers).

Entre 30 et 20 jours avant le départ, 30% du montant total du voyage.

Entre 19 et 7 jours avant le départ, 60 % du montant total du voyage.

Entre 6 et 2 jours avant le départ, 80 % du montant total du voyage.

Moins de 2 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé ou toute activité non consommée du fait du participant pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement.